



Aménagement et urbanisme durables

quels enjeux, quels retours d'expériences et
quels outils pour assurer la transition
écologique à toutes les échelles (îlot,
quartier, ville, territoire) ?

22 et 23 juin 2017

PROGRAMME & OBJECTIFS

1. Aménagements et urbanismes durable

- ✚ Intrication des enjeux planétaires du développement durable avec l'urbanisme et l'environnement
- ✚ L'AEU® en urbanisme opérationnel : étude de cas

Objectifs :

- s'approprier un argumentaire pour expliquer ce qu'est une démarche d'aménagement ou/et d'urbanisme durable à différents interlocuteurs
- connaître et comprendre les ressorts de l'AEU®

2. La démarche AEU® « Approche Environnementale de l'Urbanisme » en urbanisme de planification : une méthodologie et un outil d'aide à la décision

Facteurs : eau, déchets, énergie, transports, bruit, paysages, biodiversité et climat

- ✚ Étude de cas
- ✚ Revue de quelques quartiers durables européens pionniers

Objectifs :

- Connaître et comprendre les ressorts de la démarche AEU®
- S'approprier les outils de planification et d'urbanisme exploitables dans une démarche développement durable
- Acquérir une culture générale sur les quartiers durables européens

3. Du quartier durable à l'éco-quartier en France

- ✚ Revue de quartiers français
- ✚ Du bio-îlot à l'éco-cité, présentation d'outils d'urbanisation

Objectifs :

- Acquérir une culture générale des réalisations de quartiers durables français
- Comprendre les leviers d'action qui ont permis la réalisation de ces projets

4. Etude de cas – exercice dirigé en sous-groupes

- ✚ Résumé des interactions du site sur le programme, et inversement
- ✚ Etude de cas dirigée en sous-groupes

Objectifs

- Développer et éprouver un argumentaire pour expliquer des prises de position en faveur d'un aménagement ou d'un urbanisme durable
- Proposer des solutions pour que le plan masse traduise une démarche durable intégrant toutes les cibles de la démarche AEU®
- Comprendre comment passer du programme au plan masse dans la perspective du durable

INTERVENANT

Christian CHARIGNON, Architecte urbaniste, co-fondateur associé et dirigeant de TEKHNÉ architectes (depuis sa création en 1991)

Concepteur des projets de maîtrise d'œuvre bâtiment tous usages à faible empreinte écologique

Superviseur du pôle urbanisme, architecte en chef des ZAC

Auteur de guides-référentiels alternatifs en qualité environnementale du bâtiment QEB et en urbanisme durable

Co-fondateur de l'association Ville Aménagement Durable, centre de ressources rhônalpin de la QEB

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, urbanistes, paysagistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM...

UNE FORMATION POUR :

- > Contextualiser la vision du projet urbain face aux enjeux du DD
- > Questionner la planification urbaine
- > S'approprier les leviers d'action, les outils et les arguments pour concevoir des projets d'aménagement durables

DANS LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE DE LA LOI CAP & DU PERMIS D'AMENAGER

(obligation de recourir à un architecte pour les lotissements à partir de 2 500 m²) :

UNE MISSION A INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE DE TRANSITION ECOLOGIQUE DES TERRITOIRES ET DES VILLES !



Formation organisée en partenariat avec le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Alsace

INTERVENANT

Christian CHARIGNON, Architecte urbaniste, co-fondateur associé et dirigeant de TEKHNE architectes (depuis sa création en 1991)

Concepteur des projets de maîtrise d'œuvre bâtiment tous usages à faible empreinte écologique

Superviseur du pôle urbanisme, architecte en chef des ZAC

Auteur de guides-référentiels alternatifs en qualité

environnementale du bâtiment QEB et en urbanisme durable

Co-fondateur de l'association Ville Aménagement Durable, centre de ressources rhônalpin de la QEB

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, urbanistes, paysagistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM...

DURE, LIEU & TARIF

2 jours de formation soit 15 heures

Horaires : de 9h00 à 12h30 et de 14h à 18h00

Lieu : Conseil Régional de l'Ordre des Architectes

Alsace, 5 rue Hannong, 67000 Strasbourg

Tarif : 600 € nets de taxes

Venez à plusieurs ! 500 € nets de taxes par personne si vous vous inscrivez à 2 ou plus

Prise en charge possible par votre OPCA

Formation éligible au titre de la formation continue des architectes

METHODES PEDAGOGIQUES

Présentation power point - Exemples/échanges

Etude de cas concrets, exercices

> **Les supports de cours** seront remis aux participants



Formation courte organisée dans le cadre du lancement de la formation DDQE Strasbourg
Développement Durable et Qualité Environnementale
en aménagement du territoire, urbanisme, architecture et construction
2 jours de bonheur par mois pendant 9 mois
à partir des 28 et 29 septembre 2017 à Strasbourg
En partenariat avec le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Alsace, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg, et le CAUE 67
Une approche transversale, technique, critique et sensible de la qualité environnementale du bâtiment.
> Pour la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage et les entreprises du bâtiment

CONTACT

Scop les 2 rives - Hélène LUDMANN

helene.ludmann@scop-les2rives.eu

à La Plage, 15 av. du Rhin, 67100 Strasbourg

Tél : 06 61 87 36 63

www.scop-les2rives.eu



La Scop les 2 rives accompagne l'évolution des pratiques professionnelles pour répondre de façon innovante aux nouveaux enjeux de société.

FICHE D'INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire à nos formations en envoyant cette fiche d'inscription à l'adresse suivante :

> Par courrier : Scop les 2 rives, 15, avenue du Rhin – 67100 STRASBOURG

> Par mail : helene.ludmann@scop-les2rives.eu

Et pour toute demande d'information complémentaire : Hélène LUDMANN, +33 6 61 87 36 63

STRUCTURE : _____

Adresse _____ CP _____ Ville _____

Nom de l'OPCA _____

EMPLOYEUR :

NOM _____ Prénom _____

Fonction _____

STAGIAIRE :

NOM _____ Prénom _____

Fonction _____ Adresse e-mail _____

N° tél. _____ N° port. _____

Je souhaite m'inscrire à la formation _____

Date : _____ Lieu : _____ Tarif : _____ (ancien stagiaire, le préciser)

Je m'inscris avec un autre stagiaire : Oui Non

Si oui, n'oubliez pas de reporter le tarif « de groupe » (renseigné sur les fiches formations concernées), et merci d'indiquer le nom de la personne avec qui vous vous inscrivez : _____

Fait à _____ **Le** _____

Signature

Nous prendrons contact pour l'établissement de la convention de formation dès réception de cette fiche.